



CHAUX VIVE

Régule le processus d'acidification des sols.

Composition :

**Amendement minéral basique
NFU 44001**

90% minimum d'oxyde de calcium (CaO)
3% minimum d'oxyde de magnésium (MgO)
Valeur neutralisante : 90
Finesse de mouture : 2 à 8 mm

Usages et doses :

Amendement des sols (pelouses, potagers, massifs de fleurs...)
Dose : 50 à 150 g/m² selon le type d'utilisation.



GENCOD	Présentation	Conditionnement
	10 Kg pour 100 m ²	Palette de 100 sacs

Descriptif du produit :

La **CHAUX VIVE** rééquilibre l'acidité des sols. Elle facilite la circulation de l'eau et de l'air et améliore ainsi la structure du sol. Elle rend celui-ci plus meuble et plus perméable, favorisant ainsi un meilleur développement racinaire, facilitant la nutrition minérale des plantes.

Mode d'emploi :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Dose : 100 g/m² en automne pour les gazons envahis de mousses, 100 g/m² pour la préparation du sol en potager à l'automne, 50 g/m² sur les cultures légumières au printemps.
Pour d'autres utilisations, consulter la sacherie.

Précautions : ne jamais épandre en même temps qu'un amendement ou un engrais organique, ne jamais verser l'eau sur la chaux pour le blanchiment des locaux

FERTEMIS Parcs et Jardins
1 rue Neuve
27430 SAINT ETIENNE DU VAUVRAY

standard.usinestpierre@fertemis.fr



www.fertemis-parcs-jardins.fr